

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM  *Toute l'actualité de votre village*



TOSCA

OPÉRA DE
**GIACOMO
PUCCINI**

**SAMEDI
27 JUIN
2026**

20H30
AUX ABORDS
ESPACE JKM

INTERPRÉTÉ PAR
**OPÉRA
CLASSICA EUROPA**

**TARIF UNIQUE
30 €**

RÉSERVATION



 **Yvelines**
Le Département

Été 2026 #91 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Nouveau : Permanences
du Maire et des adjoints



10

Présentation du budget
communal et assainissement



12

Sécurité : ensemble, restons
solidaires et vigilants



14

Déploiement progressif
de 50 vélos électriques Lime



CONCEPT
TERRASSE
& JARDIN

SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

06 07 98 13 22

CTJARDIN78@GMAIL.COM

CONCEPTION DE TERRASSES



CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS



POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE

OBSÈQUES • MARBRERIE • PRÉVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins



www.pompesfunebres78.fr

Une équipe dévouée depuis 8 ans, à vos côtés en toute confiance, et disponible dans nos deux agences.



01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



01 34 83 00 19
pfm.montfort@orange.fr
18 avenue du Général de Gaulle
78490 Montfort-l'Amaury

Matthieu Fruchard Immobilier

Saint-Nom-la-Bretèche

www.immobilier78.com

Estimation offerte et sans engagement

Photographe professionnel

Avis client Google de David Payet :

"Nous avons confié la vente de notre maison à Matthieu Fruchard et nous sommes pleinement satisfaits de son accompagnement. Du premier contact jusqu'à la signature, il a fait preuve d'un grand professionnalisme, d'une communication claire et régulière, et d'une transparence totale sur chaque étape du processus..."

07 66 55 64 02
matthieu.fruchard@trianon-immo.eu

Accueil sur rendez-vous :
39 avenue du Pays de Galie
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Agence Trianon Immobilier
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye

Matthieu Fruchard e.i. - RSAC VERSAILLES - 877 570 895



Chères Nonnais-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois,

Il y a maintenant deux mois, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'action municipale. Avec la nouvelle équipe, nous avons pris nos fonctions avec une volonté simple : agir rapidement, efficacement et au plus près de vos préoccupations quotidiennes.

Ces dernières semaines ont été consacrées à rencontrer, écouter, analyser et engager les premières actions concrètes. Car notre ambition est claire : préserver la qualité de vie qui fait la force de notre village tout en préparant l'avenir avec sérieux et responsabilité.

Notre priorité est naturellement la sécurité. Face à l'intensification des délits observée dernièrement dans notre commune, comme dans l'ensemble du département, nous avons immédiatement renforcé la coordination avec les forces de l'ordre et obtenu une présence accrue de la gendarmerie mobile, tant sous forme de patrouilles banalisées que sur le terrain.

Nous avons prolongé l'éclairage nocturne afin de renforcer la dissuasion. L'optimisation du réseau de vidéoprotection afin d'améliorer encore le maillage de surveillance de notre territoire est en cours. Une réunion publique a été organisée le 11 juin afin de vous présenter en détail les actions engagées et d'échanger avec vous.

Nous avons également engagé un important travail de dialogue avec les acteurs du monde scolaire, périscolaire et de la petite enfance afin d'établir un état des lieux précis des besoins et des priorités.

Concernant la crèche, des échanges ont été engagés avec le nouveau délé-

gataire pour améliorer la qualité du service fourni aux familles et permettre l'ouverture de nouvelles places d'ici la fin de l'année.

La sécurité des enfants aux abords des écoles a également conduit au retour à un portail unique pour les entrées et sorties des établissements.

Parallèlement, plusieurs dossiers structurants pour l'avenir de notre commune font l'objet d'une attention particulière. C'est notamment le cas du dossier du « Vivier » et du projet de résidence seniors, sur lesquels nous travaillons activement afin d'identifier des solutions réalistes, équilibrées et adaptées aux attentes des habitants.

Ces sujets complexes nécessitent du dialogue, de la concertation et une approche responsable afin de préserver les intérêts de notre commune tout en préparant son avenir.

Sur le plan financier, le budget 2026, voté à l'unanimité, traduit notre volonté de poursuivre une gestion rigoureuse sans augmenter la fiscalité locale, conformément à nos engagements.

Les questions de mobilité et de circulation constituent également un sujet majeur pour de nombreux habitants. Avec le soutien du SIERE, le syndicat qui gère le parking de la gare, nous avons validé une phase de test visant à améliorer l'accès à la gare aux heures de pointe grâce à une modification de la séquence des feux de la route des Muses située sur la commune de l'Étang-la-Ville : la descente sera privilégiée le matin et la remontée le soir.

Conformément à nos engagements lors de la campagne, nous renforçons nos liens avec les communes voisines.

Nous travaillons notamment en pleine confiance avec tous les acteurs de la communauté de communes sur un grand nombre de sujets dont le transport, le développement économique, les centres de loisirs, etc.

Nous avons aussi lancé la chaîne WhatsApp de la mairie pour vous informer plus rapidement des actualités du village et des informations de dernière minute.

Dès ce mois de juin, des permanences régulières des élus sont mises en place en mairie, afin de faciliter les échanges directs avec les habitants. J'assume moi-même une permanence le premier samedi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous en contactant la mairie.

La vie locale reste au cœur de notre engagement. Les premières rencontres avec les commerçants ont débuté et l'installation de terrasses Place de l'Europe permet de dynamiser notre centre de village durant les beaux jours.

Par ailleurs, une nouvelle formule du Forum des Associations verra le jour le 5 septembre prochain avec un temps convivial partagé en clôture.

Enfin, parce qu'une commune vivante est une commune qui rassemble, plusieurs rendez-vous rythmeront les prochaines semaines autour du sport, de la culture, des solidarités et de la convivialité.

Avec toute l'équipe municipale, nous restons pleinement mobilisés, à votre écoute et engagés au service de Saint-Nom-la-Bretèche.

Jean-Philippe ANTOINE
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, ainsi que tous les samedis de 9h30 à 12h.
- Fermeture estivale, Poste et Mairie, tous les samedis matin, du 11 juillet au 22 août 2026 inclus.**

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux horaires indiqués ci-dessus. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **jeudi 2 juillet 2026**. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance ouverte au public sera retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur www.saint-nom-la-breteche.fr.

Conciliateur de justice

M. Michel DUPENDANT, Conciliateur de justice, désigné par ordonnance du premier Président de la cour d'appel de Versailles, tient une permanence le samedi de 9h à 12h en mairie de Noisy-le-Roi pour les habitants des communes de Bailly, Chavenay, Feucherolles, L'Etang-la-Ville, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et Saint-Nom-la-Bretèche.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Il a pour mission essentielle de rechercher le règlement amiable des différends, en dehors ou dans le cadre d'une procédure judiciaire. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Dans certains cas, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable des conflits avant de saisir le tribunal judiciaire. C'est notamment le cas d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 € ou d'un trouble anormal du voisinage.

Le Conciliateur de justice est compétent dans les situations suivantes :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...),
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires,
- Différends liés à des impayés,
- Litiges de la consommation (à l'exception des clauses abusives),
- Litiges entre commerçants ou en matière de droit rural.

Contact : email : michel.dupendant@conciliateurdejustice.fr / Tél. : 06 72 72 82 35

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois (sauf en août) de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.



Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 91 - Été 2026

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00. **Directeur de la publication :** Jean-Philippe Antoine, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche.

Déléguée à la communication : Virginie Barboux. **Service communication :** Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13 Mise en page par nos soins.

Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32 **Photos :** IA, Magnific et tout droit réservé.

Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires. **Dépôt légal :** Juin 2026 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
facebook.com
/mairiesaintnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr

À vos agendas !

SPECTACLES

SAINT-NOM OPÉRA

Samedi 27 juin

« *Tosca* », célèbre opéra de Giacomo Puccini, sera présenté en plein air, à 20h30 aux abords de l'Espace JKM, par la troupe *Opéra Classica Europa*. Tarif unique : 30 €. Réservation auprès du SACA* (détail p. 7)

SOIRÉE HUMOUR AVEC MEHDI DJAADI

Samedi 19 septembre

Après le succès de son 1^{er} spectacle nommé aux Molières, Mehdi Djaadi revient avec « *Couleur Framboise* », à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



EXTRA TEMPOREL

Samedi 26 septembre

Damien et Thomas Jarry, pianiste et violoniste, présenteront à l'Espace JKM leur nouveau récital-show à 20h30. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*

MACADAM FARMER

Samedi 3 octobre

Ce groupe inventif et décalé revisitera des tubes intemporels à l'Espace JKM dès 20h30. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*

+Infos ?(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives
Tél. 01 30 56 66 27
Mail : resa.culture@mairiesnlb.fr
Réservation en ligne sur : stnomlabreteche.vostickets.net/billet

CONCERT CLASSIQUE

Samedi 3 octobre

L'association *Idée de Parnasse* vous invite à l'église dès 18h pour écouter *Magnificat* de Bach, Finkers, Buxtehude, Lotti et Mendelssohn interprétés par l'ensemble *Scalae Caeli*. Participation libre.

ANIMATIONS

FÊTE DU VILLAGE

Vendredi 19 juin

Rendez-vous dès 18h aux abords de l'Espace JKM : animations, surprises, jeux, restauration, buvette, soirées DJ... et feu d'artifice à 23h +Infos auprès du SACA*.



ST-NOM RÉTRO GAMING

Samedi 27 juin

Le service jeunesse organise de 10h à 00h, à l'Espace JKM, la 4^e édition de cet événement pour découvrir des jeux vidéo vintage, avec cette année, un tournoi de flippers connectés ! Entrée et accès aux jeux libres.



YVELINES CINÉ

Vendredi 28 août

Diffusion en plein air sur écran géant de la comédie d'Artus « *Un p'tit truc en plus* » (2024), pelouse de l'Espace JKM. Petit jeu quiz et goodies à partir de 20h30. Foodtruck dès 19h30. Début de la séance à la nuit.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre

Rendez-vous annuel avec les associations : inscriptions, adhésions et contacts à l'Espace JKM. Nouvel horaire : de 14h à 18h

BROCANTE VIDE GRENIERS

Dimanche 13 septembre

200 exposants, particuliers et professionnels, seront présents avenue des Platanes et route de Saint-Germain dès 9h. Inscriptions en ligne jusqu'au 3 juillet puis reprise à partir du 17 août s'il reste des places. +Infos sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr



FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 3 octobre

Proposée par l'association *Saint Nom la Nature*, place de l'Europe, de 10h à 17h. Stands, animations, vente de plantes...

SOUVENIR

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Jeudi 18 juin

Appel du Général de Gaulle à 10h au monument aux Morts

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TUILERIE

Dimanche 6 septembre

Rendez-vous au monument de la Tuilerie-Bignon à 10h

SPORT

38^e COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

Vendredi 18 septembre

Trophée Patrice Galitzine au golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Compétition en Scramble à 4 ouverte aux Nonnais-Bretéchois. Départ à partir de 14h. Participation : 50 €. Inscription en ligne via le site de la mairie à partir du 1^{er} juillet 2026. Informations auprès du SACA*.

2^e SAINT-NOM EN ROSE

Dimanche 4 octobre

Départ dès 9h de l'Espace JKM. Soyez nombreux à participer à cette course / marche solidaire organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein. Inscription auprès du SACA* à la rentrée.

SANTÉ

DON DU SANG

Vendredi 18 septembre

de 14h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement Français du Sang (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Permanences du maire et des adjoints



Pour renforcer le dialogue avec les habitants

Afin de favoriser les échanges de proximité et de répondre au mieux aux questions des habitants, la municipalité met en place une permanence des élus, organisée une fois par mois, le samedi matin. Ce temps d'accueil permettra à chacun de venir rencontrer les élus municipaux, échanger sur les projets de la commune, faire part de ses préoccupations, poser des questions ou partager des suggestions dans un cadre convivial et ouvert à tous.

Monsieur le Maire vous recevra en mairie entre 10h et 12h, sur des créneaux d'environ 20 minutes, les premiers samedis des mois suivants : **4 juillet et 5 septembre, sur rendez-vous préalable en contactant l'accueil de la mairie au 01 30 80 07 00.**

D'autres permanences assurées par les adjoints au maire se tiendront également en mairie d'autres samedis de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Les dates vous seront communiquées régulièrement sur les supports municipaux et le site internet de la ville.

Savoir vivre ensemble

Rappel de quelques règles de bon voisinage

La qualité de vie à Saint-Nom-la-Bretèche, chère à tous ses habitants, nécessite le respect de certaines règles élémentaires.

Bruits liés aux travaux (Arrêté du 7/10/2013)

En cette période estivale, le bruit est l'une des nuisances les plus gênantes, qu'il soit lié à des travaux de jardinage, de bricolage ou de comportements peu respectueux.

Les particuliers sont autorisés à réaliser des travaux en intérieur ou en extérieur du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h et les jours fériés (hors dimanche) de 10h à 12h.

Les travaux bruyants réalisés par des entreprises sont permis du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Nuisances sonores, de jour comme de nuit

Est considéré comme tapage nocturne tout bruit intense, ponctuel ou répétitif, ou bien qui dure dans le temps, lorsqu'il intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par des individus (cris, chants...), des instruments de musique, chaîne hi-fi, outils de bricolage, des animaux domestiques... En journée, le bruit dépassant le désagrément ordinaire de la vie en collectivité en raison de son intensité, de sa durée et de sa répétition peut également causer un trouble anormal de voisinage. Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la police municipale ou la gendarmerie pour faire constater le trouble (amende forfaitaire de 68 €).



Dépôts et jet de déchets sur la voirie : déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est, selon le code pénal, puni d'une amende forfaitaire de 135 €. Cependant, la décision municipale n° 2022/20, plus restrictive, prévoit une amende de 1 500 € pour l'auteur de ce type d'infraction, auxquelles s'ajoutent les frais de traitement des déchets. Cette réglementation ne se substitue pas aux poursuites pénales.

Taille des haies : afin de permettre la libre circulation des piétons sur les trottoirs en toute sécurité, les haies donnant sur la voirie publique ou privée, doivent être régulièrement taillées en largeur au droit des propriétés, comme en hauteur (limitée à 2 mètres conformément au code civil).

Opération Tranquillité Vacances



Vous envisagez de quitter votre domicile pour quelques jours ou plusieurs semaines ? Nous vous conseillons d'en informer les agents de la police municipale en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr (rubrique Prévention et sécurité).

Ce document sera transmis à la gendarmerie de Noisy-le-Roi qui pourra compléter la surveillance de votre domicile au cours de patrouilles quotidiennes, notamment en soirée. Vous serez ainsi prévenu en cas de cambriolage ou d'anomalies constatées.

Contact : Police municipale, rue Michel Pérot / police@mairiesn1b.fr Tél. 01 30 80 07 17. Attention : le poste de Police municipale sera fermé du 8 au 23 août. En cas d'urgence, contactez directement la gendarmerie en composant le 17.

Saint-Nom Opéra

Retenez votre soirée du samedi 27 juin !



Après la présentation l'an dernier sur le parvis de l'Espace culturel JKM de l'opéra « La Bohème », la troupe *Opera Classica Europa* revient à Saint-Nom-la-Bretèche pour interpréter cette fois, l'autre grande œuvre de Giacomo Puccini : *Tosca*.

Cette tragédie passionnée créée en 1900 à Rome, est une œuvre intense où l'amour, la jalousie et la trahison s'entrelacent dans un drame lyrique haletant.

Inspiré de la pièce de Victorien Sardou, cet opéra en trois actes nous plonge dans l'Italie tourmentée du début du XIX^e siècle, au cœur d'une Rome oppressante où la passion et la politique s'affrontent.

L'histoire suit Floria Tosca, cantatrice enflammée, et son amant, le peintre Mario Cavaradossi, pris dans les filets du cruel baron Scarpia, chef de la police.

Entre déclarations d'amour poignantes, complots et chantage implacable, la tension dramatique culmine dans un dénouement aussi bouleversant qu'inévitable.

Réservez vos places dès aujourd'hui en scannant ce QR code ▶
Tarif unique : 30 €. **Contact** : Service culturel 01 30 56 66 27



Yvelines ciné

Projection du film d'Artus :
« Un p'tit truc en plus »

Le département propose 75 séances de cinéma en plein air dans toutes les Yvelines du 13 au 26 juillet et du 13 au 29 août.

Le vendredi 28 août, le film d'Artus « *Un p'tit truc en plus* » (2024) sera projeté sur écran géant, pelouse de l'Espace JKM dès la tombée de la nuit.

Un foodtruck de hamburgers américains sera présent sur place à partir de 19h30 et un quiz avec goodies à gagner débutera vers 20h. Séance gratuite. Venez nombreux !



Brocante / vide-greniers

Reprise des inscriptions à compter du 18 juin

Cet événement très attendu aura lieu le dimanche 13 septembre 2026, avenue des Platanes et route de Saint-Germain. Reprise des inscriptions ouvertes à tous du 18 juin au 3 juillet. Une nouvelle période ouvrira à partir du 17 août, uniquement s'il reste des places, et ce jusqu'à épuisement.

Tarifs : emplacements de 2 mètres linéaires : 15 € ; 4 mètres : 30 €, emplacements d'environ 56 m² : 100 €. Scannez le QR code ci-contre ▶

+Infos : Service des affaires culturelles de la mairie, Tél. 01 30 56 66 27



Tous ensemble pour Octobre rose



Notez la date du **4 octobre 2026** et chaussez vos baskets pour une course solidaire ouverte à tous.

Courir, marcher, se mobiliser... chaque pas compte dans la lutte contre le cancer du sein. Un moment sportif, chaleureux et engagé pour faire avancer la recherche et soutenir les personnes touchées.

Renseignements à venir sur les supports habituels de la ville.

Don du sang

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche : vendredi 18 septembre 2026 de 14h30 à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel.

Uniquement sur rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

AVIS

Notre commune n'est pas reconnue en état de catastrophe naturelle.

À la suite de la commission interministérielle du 5 mai 2026, la Direction Départementale des Territoires des Yvelines nous informe que notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols durant l'année 2025.

Café des anciens

Des ateliers de loisirs proposés par la MLC

Activités réservées aux Nonnais-bretéchois de 65 ans et plus.

• **Gymnastique sur chaise, mardi 16 juin de 14h à 17h** : pour bouger en douceur.

Adhésion à la MLC : 22 €/an.

Les ateliers de loisirs sont au tarif de 7 € pour les adhérents de la MLC et 10 € pour les non-adhérents.

+**Infos** : Maison des Loisirs et de la Culture Tél. : 01 34 62 54 65.

Embarquement immédiat

Une comédie musicale
soutenue par la CCGM



Après le succès du spectacle « Les 30 glorieuses » interprété par ZC Music-All, la troupe feucherolaise revient avec « Embarquement immédiat », une nouvelle création soutenue par la Communauté de Communes Gally Mauldre, les 19, 20, 26 et 27 septembre 2026, au théâtre de Villepreux : (samedis à 20h30 et dimanches à 15h30).

Tarifs : 19 € (-18 ans : 14 €)

Billetterie : helloasso.com



Du côté de la bibliothèque

Avis aux auteurs locaux : et si nous créons un salon du livre ?

Romans, albums jeunesse, récits historiques, bandes dessinées, essais, poésies, témoignages, documentaires... Notre commune regorge peut-être de talents littéraires que nous ne connaissons pas encore !

La bibliothèque souhaite recenser les habitants ayant écrit ou publié un ouvrage, quel qu'en soit le genre ou le mode de publication (édition traditionnelle, auto-édition, publication associative ou numérique), afin d'envisager la création d'un futur salon du livre de la commune.

L'objectif ? Mettre en valeur les auteurs locaux, favoriser les rencontres entre habitants, partager des parcours d'écriture et faire vivre la culture au cœur de notre village. Vous êtes auteur, illustrateur ou passionné d'écriture ? Nous serions ravis d'échanger avec vous. Pour participer au recensement, il suffit de nous envoyer vos coordonnées ainsi que le genre de l'ouvrage écrit à ces deux adresses :

bibliotheque@mairiesnlb.fr et/ou l.babonneau@mairiesnlb.fr

Ce recensement ne constitue pas un engagement, mais une première étape pour construire ensemble un événement culturel convivial et ouvert à tous.

Bavardages d'encre : pour papoter, inventer, griffonner librement.

Ateliers gratuits pour adultes, sur inscription. Mardi 23 juin 2026, de 19h à 21h.

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 et 15h-18h30 et samedi 9h30-12h.

Fermeture estivale du 15 au 18 juillet puis du 10 au 29 août 2026 inclus.

+**Infos** : bibsnlb.cassioweb.com / Tél. : 01 30 51 31 90 / bibliotheque@mairiesnlb.fr

Festival du jeu

Les enfants ont pris le pouvoir... du jeu !

Le samedi 30 mai, le festival *Jouons à Saint-Nom* a célébré sa 5^e édition dans une ambiance aussi chaleureuse que ludique. Familles, enfants, curieux et passionnés se sont retrouvés tout au long de la journée pour découvrir, tester et partager des dizaines de jeux de société dans un esprit de convivialité qui fait désormais la réputation de cet événement devenu incontournable.

Mais ce qui rend ce festival véritablement exceptionnel, c'est son concept. Ici, les animateurs ne sont pas des professionnels : ce sont les enfants eux-mêmes. Cette année, 114 ambassadeurs du jeu, de la Grande Section à la 6^e, ont relevé le défi avec brio en présentant 87 jeux différents. Avec assurance, sourire et enthousiasme, ils ont expliqué les règles, animé les parties et guidé les visiteurs à travers l'univers du jeu de société. Une singularité dont Saint-Nom-la-Bretèche peut être fière !

Le festival est également le fruit d'un important travail d'équipe. Pendant plusieurs mois, agents municipaux, bénévoles et partenaires se sont mobilisés pour préparer chaque détail de cette journée.

Dorothée Kerauffret-Vaille est la créatrice et la coordinatrice du festival. Depuis cinq ans, elle porte avec passion ce projet devenu un symbole de partage, de découverte et de vivre-ensemble. Merci à tous !



Dispositif Yes+

Pour rompre l'isolement des seniors en période estivale

Yvelines Etudiants / Seniors (YES+) est un dispositif mis en œuvre par le département des Yvelines.

Dans ce cadre, quatre agents de convivialité ont été recrutés par la Communauté de Communes Gally Mauldre afin d'assurer des visites gratuites auprès des personnes de plus de 60 ans.

Ces visites se dérouleront du **1^{er} juillet au 31 août 2026**. Si vous souhaitez en bénéficier, remplissez le formulaire disponible sur le site web de la mairie ou celui de la CCGM et retournez-le au plus vite au service des affaires sociales de la mairie : a.marquard@mairiesnbl.fr. **+Infos** : 01 82 86 01 75



Service Jeunesse

Bientôt les vacances d'été à l'Espace Jeunes

La structure sera ouverte du **mardi 23 juin au samedi 4 juillet** de 14h à 18h, tous les jours sauf le lundi, puis du **lundi 6 au samedi 11 juillet**. Au programme : tournoi de foot au city stade, création d'une fresque sur le mur de la structure, sortie vélo, jeux de société, tournoi de Mario Kart sur Switch 2, sortie cinéma, soirée barbecue...

Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

Inscription sur place ou auprès de Marc Eloffe, responsable jeunesse : 06 24 02 83 96.

Le maire à la rencontre du Conseil Municipal Jeunes



Début mai, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a reçu Jean-Philippe Antoine, Maire, pour un entretien très constructif au cours duquel, durant plus d'une heure, de nombreuses questions lui ont été posées. Des questions sur la fonction de Maire, ainsi que sur les projets de la nouvelle équipe municipale en lien avec la jeunesse.

Dans ce domaine, Monsieur le Maire a annoncé la rénovation du terrain de football en synthétique, l'aménagement d'une piste d'athlétisme et de nouveaux jeux pour tous dans le parc JKM (tables de ping-pong, terrain de volley, jeux d'eau...), le développement d'activités périscolaires, du sport et de la culture en partenariat avec les associations, pour des moments conviviaux, solidaires, intergénérationnels...

Prévention Canicule



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie tient à jour un registre confidentiel sur lequel les personnes vulnérables peuvent s'inscrire (ou être inscrites) afin de bénéficier d'une vigilance particulière et d'une assistance en cas de forte chaleur ou de grand froid (personnes âgées, malades ou isolées).

Inscription gratuite tout au long de l'année en mairie en contactant le CCAS : 01 30 80 07 11.

Pass+

hauts-de-seine • yvelines

Ouverture des inscriptions à partir du 15 juin

Le département des Yvelines engage une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass+ pour l'année scolaire 2026-2027.

Le Pass+ offre deux avantages aux jeunes yvelinois éligibles :

- une aide financière de 80 à 100 € pour pratiquer des activités culturelles et sportives auprès de 3 000 organismes yvelinois référencés en ligne : www.passplus.fr
- une offre de bons plans (tarifs réduits, jeux-concours...) proposés par ces mêmes organismes à retrouver également en ligne.

+Infos sur yvelines.fr

Budget communal et assainissement

Présentation du Résultat 2025 et prévision 2026



Lors du conseil municipal du 21 avril, Carl Mauger, adjoint au Maire délégué aux Finances, a présenté les comptes 2025 et le budget 2026 de la commune d'une part et de son service assainissement d'autre part. Interview :

Que pouvez-vous nous dire des comptes 2025 ?

Carl Mauger : Les finances de la commune sont solides, avec des recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses.

En 2025, les recettes ont atteint 8,9 M€ dont 7,4 M€ issus d'impôts et taxes, principalement de la taxe foncière. Les dépenses se sont élevées à 7,9 M€, soit un excédent de fonctionnement d'un million d'euros.

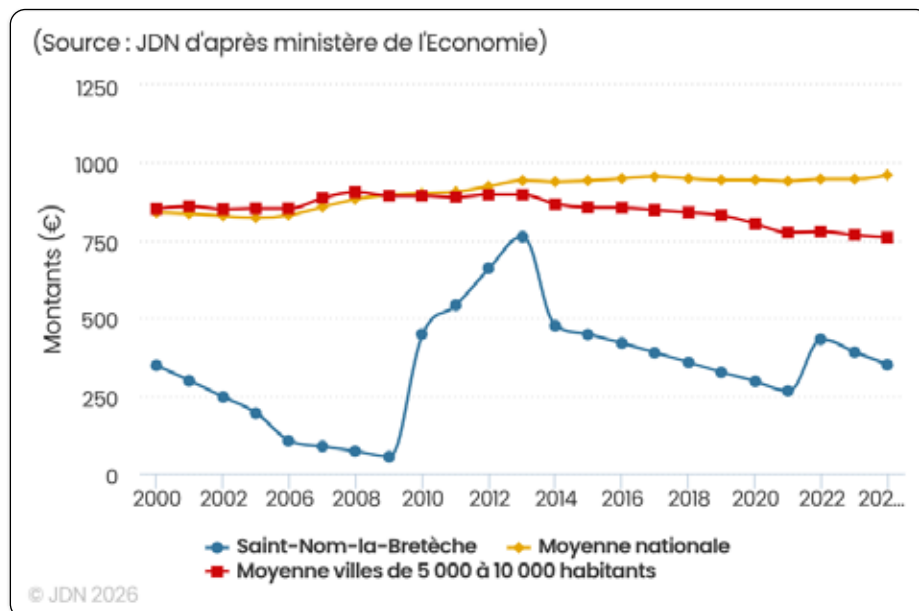
Outre les travaux récurrents pour un peu plus de 500 k€, la commune a poursuivi ses investissements avec près de 815 k€ consacrés à la finalisation de plusieurs projets, notamment la halte-garderie, ainsi qu'au lancement de nouvelles opérations comme les études liées à la réhabilitation du site JKM.

Ces investissements ont été financés par fonds propres (les réserves accumulées par le passé) et subventions, sans recours à de l'emprunt nouveau. La commune a par ailleurs poursuivi son désendettement à hauteur de 208 k€.

La dette communale s'établit désormais à 1,57 M€ soit 305 € par habitant, un niveau relativement faible.

Concernant l'assainissement, il faut savoir que nos factures d'eau tiennent compte d'une redevance communale de 1 €/m³ et que la commune a à sa charge l'entretien et le renouvellement du réseau. En 2025, les recettes de fonctionnement se sont établies à 228 k€ et les dépenses à 117 k€. Les investissements, là encore financés par des excédents passés, se sont élevés à 57 k€.

Dette par habitant de Saint-Nom-la-Bretèche



Quelles sont donc les perspectives pour 2026 ?

Carl Mauger : Pour l'année 2026, nous faisons le choix de maintenir une gestion rigoureuse tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants et respectons notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale. Le taux communal de la taxe foncière restera donc inchangé.

Côté recettes, nous estimons une taxe foncière et une recette FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : cette recette est entièrement reversée et n'a aucun impact net pour la commune) de 6,6 M€, des droits de mutation de 400 k€ (estimés sur un niveau prudent de transactions immobilières), une accise sur l'électricité de 150 k€ et une attribution de compensation en provenance de la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) de 219 k€ soit 7,4 M€, en ligne avec l'année 2025.

Les recettes totales sont attendues à 9 M€ en tenant compte des autres sources de revenus de la commune, notamment ceux issus de la restauration scolaire, du périscolaire, des subventions diverses et des loyers.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 8,5 M€, en hausse de 0,6 M€ par rapport à 2025.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du coût du contrat de la crèche (+200 k€), une hausse attendue de la contribution au FSRIF (Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France) et une prudence accrue dans l'estimation de nos charges dans un contexte international tendu avec un risque avéré d'inflation en hausse.

Hormis la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) des communes de 120 k€ par an, **la commune ne touche plus aucune dotation de l'État**. En revanche, elle contribue fortement à la **solidarité régionale** à travers le FSRIF, pour un montant estimé à 800 k€ en 2026.

Du côté des investissements, nous avons retenu une enveloppe de 833 k€ pour les travaux courants (dont voirie notamment) ainsi que 3,9 M€ de projets, dont le phasage reste malgré tout soumis à des aléas.

Les grands projets de la mandature sont pleinement engagés : réhabilitation du terrain de football, création du parc JKM avec rénovation du bâtiment, restauration progressive de l'église et rénovation thermique des bâtiments municipaux.

Ces investissements visent à améliorer durablement le cadre de vie des habitants, tout en préservant le patrimoine communal.

L'ensemble des réalisations 2026 ne nécessitera **aucun emprunt supplémentaire**, et la commune poursuivra son désendettement.

Pour ce qui est de l'assainissement, là encore **maintien de la redevance à 1 €/m³** et un budget de dépenses et d'investissements maîtrisé.

Le contexte international incite à la prudence, quels en sont les impacts pour notre village ?

Carl Mauger : Le contexte international reste incertain, avec des **tensions persistantes sur les prix de l'énergie et les taux d'intérêt**.

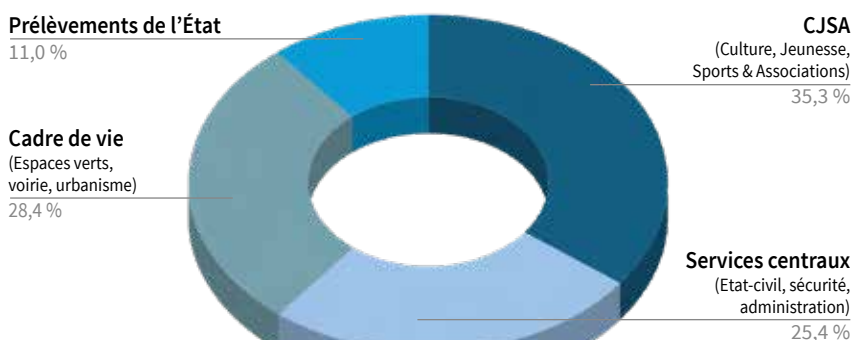
Cela nous impose une gestion particulièrement attentive des dépenses et des investissements.

À cela vient s'ajouter un contexte budgétaire particulièrement tendu en France.

À ce titre, Sébastien Lecornu vient de confier à trois parlementaires une mission portant sur les ressources des collectivités avec à la clé **une possible nouvelle contribution des collectivités au budget de 2027, voire 2028**.

Dans ce contexte, notre responsabilité est de maintenir des finances saines, de hiérarchiser les priorités et de continuer à investir de manière utile et durable pour les habitants.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Rejoignez la chaîne

Abonnez-vous dès maintenant et restez informés en temps réel !

WhatsApp de la mairie !



Rejoignez-nous ici :



<https://www.whatsapp.com/channel/0029Vb7lvh50LKZ5ewavRo2u>



Actualités de la commune



Événements et animations



Alertes et informations importantes

La sécurité est l'affaire de tous

Face aux récents événements, la commune agit avec calme, méthode et responsabilité. Ensemble, restons vigilants et solidaires.

Ces dernières semaines, notre commune a été marquée par une série d'événements qui ont touché directement plusieurs familles et, plus largement, l'ensemble des habitants.

Nous avons une pensée pour les personnes qui ont été victimes de ces méfaits, ainsi que pour leurs proches. L'inquiétude est légitime. Nous ne la nions pas, ni ne la minimisons.

Notre responsabilité, en tant qu'élus, est de protéger, mais aussi de rassurer, avec sang-froid et sans surenchère.

La sécurité n'est pas seulement une affaire de dispositifs : c'est avant tout une question de confiance, de sérénité et de lien social.

Nous souhaitons saluer la vigilance de plusieurs habitants, qui a contribué à l'interpellation de certains individus. Cette vigilance citoyenne, lorsqu'elle s'exerce de manière responsable et en lien avec les forces de l'ordre, est précieuse et mérite d'être reconnue.

Face à cette situation, nous avons choisi d'agir vite, avec mesure, et surtout avec une méthode claire.



Images d'illustration générées par intelligence artificielle (IA)

Une mobilisation coordonnée

Dès les premiers faits, une coordination étroite a été engagée entre la mairie, la police municipale, la gendarmerie et les différentes forces de sécurité mobilisées sur le secteur. Des renforts de gendarmerie mobile ont été sollicités afin d'adapter les dispositifs aux évolutions constatées.

Une accalmie semble être observée depuis plusieurs semaines, mais la vigilance doit rester collective et constante.



Retrouvez les bons réflexes et les dispositifs d'information sur le site de la commune



Prévenir



Observer



Signaler



Protéger

Des mesures concrètes déjà engagées



ÉCLAIRAGE PUBLIC RENFORCÉ

Rétablissement complet de l'éclairage durant la nuit. Une mesure provisoire qui est testée et évaluée afin d'en mesurer les effets et être ajustée si nécessaire.



PRÉVENTION ET INFORMATION

Des messages de prévention ont été intensifiés via nos différents canaux de communication, et des dispositifs comme l'Opération Tranquillité Vacances.



COORDINATION RENFORCÉE

Une réunion stratégique s'est tenue le 6 mai 2026 avec l'ensemble des acteurs de la sécurité pour établir un suivi précis de la situation et coordonner les actions.



DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

La réunion publique « Prévention et sécurité », organisée le 11 juin 2026, avait pour but d'échanger, d'écouter et de construire ensemble la feuille de route.

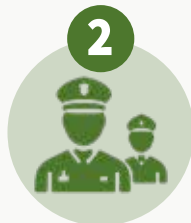
Notre méthode en 5 actions



1

APAISER

Répondre rapidement aux inquiétudes, améliorer la visibilité, rappeler les bons réflexes.



2

COORDONNER

Travailler en lien étroit avec la police municipale, la gendarmerie et les forces de l'ordre.



3

MODERNISER

Optimiser de manière progressive nos outils dont le système de vidéoprotection.



4

ASSOCIER

Structurer la vigilance citoyenne (participation citoyenne) et renforcer le lien social.



5

ÉVALUER

Suivre régulièrement les actions, mesurer les résultats et adapter les dispositifs.

Vidéoprotection : moderniser pour être toujours plus efficace

La commune dispose d'un réseau de vidéoprotection déjà significatif (43 caméras), que nous souhaitons rendre plus performant, plus agile et mieux adapté à l'évolution des menaces.

À cette fin, la phase 2 du plan de modernisation est engagée et comprend notamment :

- Un diagnostic approfondi du système existant,
- L'identification précise des zones actuellement couvertes et des zones présentant des risques,
- La vérification de la conformité réglementaire (RGPD, autorisations administratives),
- L'élaboration de recommandations opérationnelles visant à moderniser, repositionner et optimiser le maillage de vidéoprotection.



LES BONS RÉFLEXES



Fermes vos portes et fenêtres même pour une courte absence.



Signalez tout comportement suspect à la police municipale ou à la gendarmerie.



Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances.



En cas d'urgence, composez le 17.

Réunion publique « Prévention et sécurité »

La municipalité a organisé une réunion publique le jeudi 11 juin 2026, salle du Conseil municipal de la mairie, en présence des forces de l'ordre, afin d'échanger avec les habitants, de connaître leurs attentes, de prévenir et d'informer en toute transparence sur la situation pour mieux agir ensemble. Au programme de cette réunion :

- Présentation des constats partagés et des actions engagées,
- Réponses apportées aux préoccupations exprimées,
- Recueil structuré des idées et propositions,
- Élaboration concertée d'une feuille de route pour les années à venir.

« La sécurité ne repose pas uniquement sur des équipements. Elle repose aussi sur la confiance, la vigilance collective et la capacité à agir ensemble »

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 25 juillet 2026**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 25 juillet 2026** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 18 juin 2026 (secteur bleu)
- Jeudi 16 juillet 2026 (secteur rouge)
- Jeudi 13 août 2026 (secteur vert)
- Jeudi 20 août 2026 (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux **sauf** pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Vélos électriques Lime

Pour faciliter (entre autres) l'accès à la gare



La commune a signé une convention avec la société Lime pour le déploiement d'une cinquantaine de vélos électriques sur l'ensemble de la commune. Ce nouveau dispositif est mis en place progressivement afin notamment de faciliter l'accès à la gare située sur le territoire de l'Étang-la-Ville. Retrouvez les modalités pratiques, tarifs et lieux d'implantation sur le site de la commune.



Prévention

Une cure de vitamines pour des arbres fatigués

Fin avril, les cinq cèdres bleus du Liban situés devant la mairie et trois autres implantés au Vallon de Chavenay qui présentaient des signes de faiblesse ont fait l'objet d'une injection de vitamines par la société versaillaise spécialisée « SAMU » (Soin des Arbres en Milieu Urbain).



Communiqué

Phase finale des travaux aux abords de la gare

Rappel : la commune de l'Étang-la-Ville sur laquelle se trouve la gare dite de « Saint-Nom-la-Breteche / Forêt de Marly » vous informe que d'importants travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de la chaussée sont en cours. Ainsi, la route de Saint-Nom située au-delà de la voie ferrée est actuellement fermée à la circulation 24h/24 et 7/7 jours jusqu'au 31 juillet 2026. Le parking situé dans la descente, côté Saint-Nom, demeure quant à lui accessible.

+Infos : Mairie de l'Étang-la-Ville Tél. 01 39 58 80 04 / Site : www.letanglaville.fr

Déchets ménagers

Nouveau marché des collectes dès le 1^{er} octobre 2026

La fréquence des collectes des ordures ménagères et du verre va évoluer :

- **Pour les ordures ménagères** : elles ne seront collectées qu'une seule fois par semaine au lieu de deux, à l'exception de quelques secteurs.

- **Pour le verre** : il sera collecté tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire.

Un nouveau calendrier de collecte sera diffusé par la Communauté de Communes Gally Mauldre courant septembre. Celui-ci précisera les nouveaux jours de collecte et les zones concernées par ces évolutions.

Depuis les nouvelles consignes de tri mises en place en janvier 2022, une grande majorité des déchets ménagers est désormais orientée vers les filières de recyclage (100 % des emballages + papiers). De fait, le volume des ordures ménagères résiduelles a significativement diminué, rendant le maintien de deux collectes hebdomadaires non pertinent. Ces nouvelles mesures répondent aussi à des enjeux environnementaux et de maîtrise des coûts.

Nouveau : commande de composteurs

La Communauté de Communes Gally Mauldre met à votre disposition, sur demande, un composteur de jardin qui vous sera livré à votre domicile avec une notice de montage et un guide pédagogique. Vous avez le choix entre un modèle de 400 litres ou de 600 litres en bois PEFC de la gamme *Quick*.

Inscrivez-vous en ligne sur l'espace usagers et commandez votre composteur !

+Infos : cc-gallymauldre.fr ou Katy Mussini, chargée du suivi des collectes des déchets ménagers : Tél. : 01 89 02 03 73 / mail : gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr

Chenilles processionnaires

La préfecture alerte les habitants des Yvelines

Fin mai, des communes du Sud des Yvelines ont fait face à une prolifération exceptionnelle de chenilles processionnaires **du chêne** dont le cycle est différent de celles du pin.

Contrairement à leurs « cousines » qui descendent nymphoser dans le sol en mars avril, les chenilles processionnaires du chêne sortent plus tardivement et restent dans les arbres afin de se nourrir des feuilles.

En juin / juillet, ces chenilles vont se transformer en chrysalides pour devenir ensuite des papillons de nuit.

Les chenilles processionnaires du pin comme du chêne représentent un risque sanitaire important, aussi bien pour les humains que pour les animaux domestiques. Leurs poils urticants, extrêmement volatils, peuvent provoquer des irritations cutanées, des réactions allergiques, des conjonctivites ou encore des difficultés respiratoires. Les enfants, les personnes sensibles et les animaux de compagnie figurent parmi les publics les plus exposés.

Pour rappel, la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche a fait procéder dès le mois de février, à l'élimination de près de 200 nids situés sur l'ensemble de l'espace public.

Conformément à l'arrêté municipal n° PM/2023-05, les particuliers doivent aussi faire preuve de la plus grande vigilance et détruire les nids de ces chenilles présentes sur leurs propriétés en respectant les règles de précautions nécessaires.



Transports

Si vous souhaitez envoyer une réclamation concernant les bus, les bus scolaires ou le Transport à la Demande (TAD), la Communauté de Communes Gally-Mauldre a mis en place une adresse électronique spécifique pour recenser les difficultés liées aux transports sur son territoire : reclamation.transport@cc-gallymauldre.fr

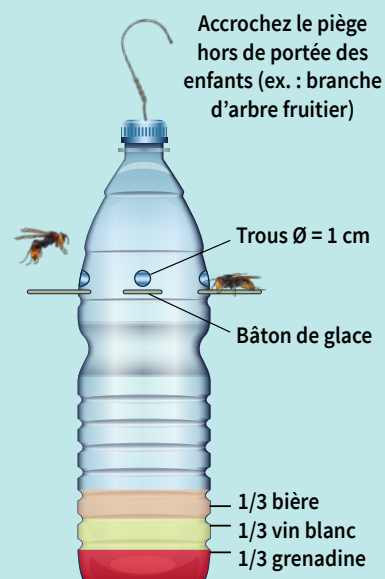
Merci de bien préciser le numéro de la ligne, l'arrêt, la direction et l'heure de l'incident afin de faire remonter ces informations auprès de Transdev et d'IDF- Mobilités.

Frelons

Aidez les apiculteurs à lutter contre ce fléau

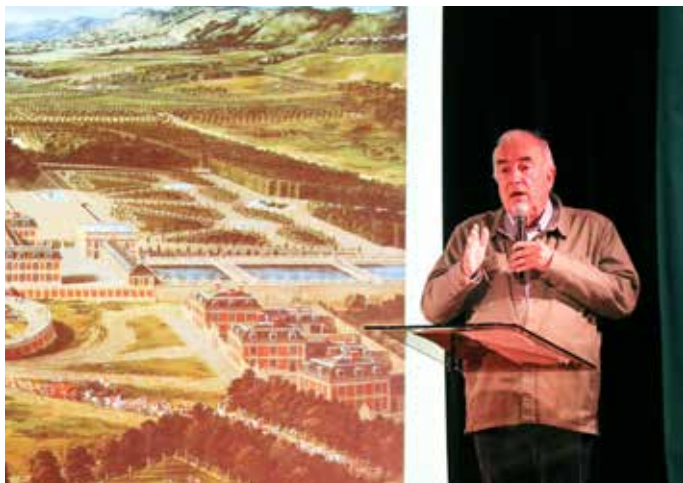
Les frelons asiatiques s'attaquent directement aux abeilles et de nombreux apiculteurs voient leurs essaims anéantis.

Comment fabriquer un piège à frelons asiatiques ?



Rechargez votre piège environ tous les 15 jours. Lorsque des frelons y seront emprisonnés, ils émettront des signaux de détresse attirant d'autres congénères.

Retour en images



17 AVRIL : Alain Baraton, jardinier en chef du domaine national du château de Versailles de retour à l'Espace JKM pour la seconde partie de sa conférence intitulée « *Si Versailles m'était conté* ».



20 AVRIL : Durant les vacances de printemps, la gendarmerie de Bois-d'Arcy est intervenue à l'Espace Jeunes dans le cadre d'une action de prévention et d'information sur les conduites à risque.



22 AVRIL : « Bonjour, s'il te plaît, merci... » y a des « *Mots magiques* » qu'il faut apprendre dès le plus jeune âge. C'était le titre du spectacle jeune public proposé à l'Espace JKM aux enfants durant les vacances.



8 MAI : Officiels et habitants se sont réunis place du Souvenir, afin de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté, à l'occasion du 81^e anniversaire de la *Victoire du 8 mai 1945*.



30 MAI : La 5^e édition du festival « *Jouons à Saint-Nom* » a, cette année encore, remporté un vif succès auprès des familles. Merci à toute l'équipe d'organisation et aux ambassadeurs pour cette belle fête.



30 MAI : Ambiance amicale et festive de 18h à 20h sur les pelouses de l'Espace JKM à l'occasion de la diffusion en direct de la finale de la *Ligue des Champions* qui opposait le PSG à Arsenal.



SAS ISSNER paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com
40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)



Spécialiste de la fermeture de l'habitat sur-mesure et de l'aménagement intérieur.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
01 39 76 03 07 www.menuiserie-clenet.com



ALVES SAS

ÉLECTRICITÉ,
PLOMBERIE CHAUFFAGE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

01 70 72 68 90
contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION
CLIMATISATION ET VENTILATION
SALLE DE BAIN ET CUISINE
AUTOMATISME
(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)
INTERPHONE
RÉNOVATION
(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)







SAS ISSNER Création - Rénovation

06 86 84 02 14

Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)

Terrasse

(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)

Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



Un début de mandat au galop

Deux mois après notre élection au Conseil Municipal, nous tenons à remercier pour leur accueil l'ensemble des agents municipaux, à l'écoute de notre vision, de notre méthode et de nos priorités de début de mandat, et disponibles pour nous accompagner dans les processus décisionnels et opérationnels afin de mettre en place les premières mesures et gérer les tâches quotidiennes. Et ce d'autant plus que, malheureusement, la mandature précédente n'a pas souhaité réaliser de passation et n'a laissé pour document sur nos bureaux que le recensement et le mode d'emploi du téléphone fixe. Pour autant, il nous a fallu accélérer le calendrier de nos actions, en particulier face à la recrudescence des cambriolages. Une coordination remarquable des forces de l'ordre, l'obtention de moyens renforcés, la prolongation de l'éclairage nocturne, l'optimisation des moyens de prévention ont permis de nombreuses arrestations et de répondre concrètement au sentiment d'insécurité. Nous appelons de nouveau les élus minoritaires critiquant par principe l'action municipale sans avoir eu la moindre information à orienter leur énergie non pas vers la critique acerbe et injustifiée mais vers la contribution à la résolution des problématiques des Nonnais-Bretêchois.

Outre les décisions protocolaires (nominations aux syndicats, création des commissions), nous avançons sur tous les thèmes : rencontre avec les associations, discussions avec la CCGM sur les transports, réparation des WC du pôle sportif et de la maternelle, contrôle de la crèche, organisation des animations (dont la fan-zone pour la finale du PSG le 30 mai puis la fête du village le 19 juin), planification de la restauration de l'église, rencontres et analyse de la problématique de la zone du Vivier, soutien aux commerçants, premières réunions du CCAS... Concernant le projet de réfection de l'Espace JKM, les plans qui nous ont été présentés par les architectes ne semblent pas être en adéquation avec les besoins des associations et avec notre vision. Une nouvelle concertation est prévue avec toutes les parties prenantes pour concevoir ensemble ce lieu de rencontres intergénérationnelles et de convivialité. Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons un très bel été, serein, joyeux et réparateur, et vous donnons rendez-vous à la rentrée avec de nombreux projets à lancer.

Les élus de Tous Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche

La sécurité cambriolée, la communication aussi

Chères Nonnaises-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois,

Depuis plusieurs semaines, notre commune fait face à une recrudescence préoccupante de cambriolages. L'inquiétude grandit. Les questions aussi. Et, à ce jour, les réponses tardent. Nous tenons avant tout à exprimer notre soutien aux victimes. Nous sommes pleinement solidaires de celles et ceux qui ont subi ces actes. Nous les invitons à se rapprocher de nous afin que nous puissions relayer leurs préoccupations et appuyer leurs démarches auprès de la mairie. Face à cette situation, une réponse claire et collective est attendue. Beaucoup s'interrogent : pourquoi la réunion d'information publique annoncée n'a-t-elle toujours pas eu lieu ? Dès les premiers signalements, une communication rapide et structurée aurait permis de rassurer et de donner des repères. Dans des communes voisines comme Feucherolles ou Chavenay, des messages officiels ont été diffusés rapidement pour alerter et accompagner les habitants. Ici, le décalage est frappant. D'un côté, des inquiétudes bien réelles sur le terrain. De l'autre, une communication municipale largement insuffisante. Quelques publications sur les réseaux sociaux ne peuvent répondre à la gravité de la situation. Les habitants attendent une parole officielle, régulière, incarnée. Une parole qui informe. Une parole qui rassure. Aujourd'hui, elle fait défaut. Ce silence interroge d'autant plus qu'il contraste avec les engagements de campagne : transparence, proximité, écoute. Beaucoup de citoyens ont désormais le sentiment d'une municipalité absente sur des sujets essentiels, directement liés à leur sécurité et à leur quotidien. Nous saluons, bien sûr, l'engagement de la police municipale et des forces de gendarmerie, pleinement mobilisées sur le terrain. Mais cela ne suffit pas. Notre sécurité mérite mieux qu'une communication minimale et tardive. Elle exige de la clarté, de la présence et un dialogue réel avec les habitants. Informer rapidement, assumer une parole forte, être au rendez-vous quand les habitants en ont besoin : voilà des responsabilités municipales essentielles — des responsabilités qui, à ce jour, semblent malheureusement aux abonnés absents.

L'équipe *Oui ! Aujourd'hui et pour demain* : Gilles Studnia, Béragère Savre, Edouard Léo et Amilie de Saint Mars.

Sécurité, première des libertés

Depuis plusieurs mois, des faits graves se multiplient à Saint-Nom-la-Bretèche : vols, cambriolages, atteintes aux biens et même aux personnes. Derrière chacun d'eux, il y a des habitants qui s'interrogent, s'inquiètent, et souvent se désespèrent de voir leur cadre de vie se dégrader ainsi. La sécurité n'est certes pas un sujet de polémiques, mais elle doit être traitée avec une exigence et un réalisme particulier. Car lorsque l'on ne se sent plus pleinement en sécurité chez soi, dans sa rue ou dans son quartier, c'est à la liberté individuelle que l'on porte atteinte. Face à cela, les habitants sont en droit d'attendre mieux que des constats désolés et davantage que des litanies pseudo-savantes de recommandations, vues et revues. Malheureusement, dans le groupe majoritaire, aucun adjoint au Maire n'est en charge d'une vraie délégation à la sécurité. Regrettable, quand on sait les prérogatives d'officier de police judiciaire qui s'attachent automatiquement à cette fonction... Un élu est manifestement délégué à la « prévention », ce qui sonne au mieux comme maladroit, au pire comme naïf. A trop vouloir ne pas se confronter au réel, il finit par se rappeler à nous. Les habitants le vivent et ils en appellent à un besoin clairement identifié, qui n'est pas un gros mot : plus de sécurité. Saint-Nom-la-Bretèche a besoin de mesures d'urgence : plus grande présence d'effectifs sur le terrain, développement et renouvellement accélérés de la vidéoprotection, amélioration de l'éclairage public, soutien accru aux dispositifs de prévention et de vigilance citoyenne. D'ici les vacances d'été, la sécurité doit passer au premier plan de l'action municipale et notre groupe est prêt à voter toutes mesures allant dans ce sens.

Le sujet est certes complexe, car de nombreux interlocuteurs interviennent, dans un environnement juridique délicat où la commune n'est pas toujours seule décisionnaire. Mais c'est au Maire de défendre sa place auprès des instances concernées afin d'en tirer le meilleur parti. Il est grand temps de tirer le signal d'alarme auprès des pouvoirs publics, afin de ne pas laisser perdurer cette situation.

Thomas BATIGNE, Christine CAILLAT et Dominique GERBERT, vos élus « Agissons pour Saint-Nom ». Notre groupe reste à vos côtés pour toute problématique que vous souhaiteriez relayer : agissonspour saintnom@gmail.com



label vue



PRISE DE RENDEZ-VOUS
SUR **Doctolib**



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h






Évasions Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison • Découvrez notre gamme et pains bio




Venez découvrir votre nouveau salon de thé

01 34 62 07 81



Salon d'esthétique
à Saint-Nom-la-Bretèche




Prenez RDV sur **PLANITY**



Suivez-nous !
Omorpia_instg_78

06 24 82 31 87
D307 - La Tuilerie • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
au sein du salon **PROVOST**

5,0/5 - 27 avis

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

 20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

GRANDE BRADERIE

DU 20/05 AU 23/06 2026

30€
OFFERTS

**TOUS
LES**

100€
D'ACHAT*

DERNIERS JOURS

*Offre valable uniquement en France Métropolitaine, sur l'intégralité des produits (hors Tempur, Hopoli et modèles d'exposition), hors services et dans la limite des stocks disponibles. Remise déduite en caisse. // lacompaniedulit.com

PLAISIR - 161 Rue Henri Barbusse (proche **IXINA** & **SMYTHS Toys**)

Tél. : 01 30 13 98 60 / du lundi au dimanche de 10h à 19h